REPERES POUR L'EVALUATION DES ENSEIGNANTS

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques C1 C2 C6								
THEME / SUJET		1 A consolider	2 Satisfaisant	3 Très satisfaisant	4 Excellent			
 C1. Faire partager les valeurs de la République. Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. 	Valeurs républicaines	Connaît les valeurs républicaines et sait qu'il est concerné	Fait vivre dans le cadre de son enseignement les valeurs républicaines : liberté de parole, collaboration entre élèves	Participe à des projets transversaux (ou temps forts) permettant d'aborder avec les élèves des valeurs républicaines. Suscite le questionnement et la mise à distance.	Est capable d'aborder les valeurs républicaines par une entrée conforme au caractère propre (Ex : laïcité, fraternité) et en lien avec le projet éducatif de l'établissement			
	Vie démocratique et formation des élèves au discernement, choix, liberté	Ne fait pas vivre les textes validés par l'équipe éducative et/ou agit individuellement (règlement de classe imposé par l'enseignant) Dans ses pratiques pédagogiques, impose un modèle à suivre.	Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel. Applique des règles de vie affichées dans la classe. Elabore et discute un règlement de classe avec ses élèves. Fait vivre dans sa classe des temps en lien avec l'EMC	Lorsque la situation s'y prête, délègue les rôles d'animation et de modération. Anime le groupe de manière démocratique en organisant des débats philosophiques, cercles de parole, jeux de collaboration. Permet l'engagement	Propose des actions ou des outils pour servir le vivre ensemble Met en place des actions, à l'échelle de l'établissement (conseil d'enfants, conseil de délégués)			
 C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école. Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation. Maitrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales : condition 		Connaît partiellement les programmes et l'existence du référentiel des 19 compétences (de sa discipline ou de son cycle) et les met en œuvre. Connaît le projet éducatif de l'établissement.	Connaît et respecte les textes réglementaires en vigueur du BO et les met en œuvre (décrets, arrêtés majeurs)	Est capable d'expliciter ses démarches aux parents et élèves au regard des évolutions du système éducatif (en lien avec les textes de référence). Il est capable d'analyser sa pratique et se forme pour évoluer.	Accompagne des collègues et est référent dans certains domaines			

Outil de travail. Document Evolutif.

REPERES POUR L'EVALUATION DES ENSEIGNANTS

nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.					
 C6. Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques. Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles. 	Respect du règlement et chartes en vigueur dans l'établissement	Il connaît (ou pas) les règlements et chartes en usage dans l'établissement	Il a, lui-même un comportement en adéquation avec les règlements et chartes exigées des élèves (exemplarité par rapport à ce qui est attendu des élèves)	Par sa posture éducative et son « autorité », il fait appliquer les règlements et chartes par les élèves	Sa capacité d'analyse et de prise de recul lui permet de faire des propositions d'évolution des règlements et charte au regard du vécu de l'établissement
	Sécurité des élèves (morale et physique)	Il a conscience des règles élémentaires. Il surveille les élèves sans intervenir (pas de surveillance active) Défaut de ponctualité à son poste de surveillance	Assure une surveillance active, intervient sur les conflits, informe l'enseignant et le CE et fait respecter les règles de sécurité.	Identifie les situations de conflit (harcèlement). Propose des aménagements afin de prévenir les conflits.	Il revient sur les situations passées et propose une réflexion dans la classe ou avec les collègues
	Posture éducative	Il n'encourage pas les élèves. Il sanctionne d'une façon arbitraire. Il privilégie une relation affective à une relation professionnelle	Il met en valeur les réussites des élèves. Il remet en cause ses pratiques. Il sanctionne justement.	Il enseigne avec bienveillance et pratique une évaluation positive.	Il est à l'initiative des projets mettant en valeur les réussites des élèves au niveau de l'établissement.

Outil de travail. Document Evolutif. Production CE1 CE2 DDEC44 mise à jour septembre 2019